

Qui sommes-nous ?

L'Académie d'agriculture de France est un **Etablissement reconnu d'utilité publique**, sous la protection du Président de la République et avec la Présidence d'honneur du Ministre de l'agriculture et de l'alimentation.

Depuis 1761, elle contribue, dans les domaines : scientifique, technique, économique, juridique, social et culturel à **l'évolution de l'agriculture et du monde rural.**

Ses 300 membres français et ses 120 membres étrangers représentent une **pluralité d'expériences et de compétences.**

Que faisons-nous ?

L'Académie d'agriculture de France :

- Formule des **avis** et rédige des **notes**, des **points de vue**, des **articles**,
- Organise des **séances hebdomadaires et des colloques** ouverts à toutes et tous, sur les thèmes de ses domaines de compétence,
- Publie une **Encyclopédie** et un **Mensuel**,
- Décerne des **prix, médailles et bourses**,
- Contribue, grâce à un **riche fonds documentaire**, à l'étude de l'histoire de l'agriculture et du monde rural.



☀ **RÉFLÉCHIR**

sur le progrès dans les domaines de **l'agriculture**, de **l'alimentation** et de **l'environnement**

☀ **EXPLIQUER**

les enjeux techniques, économiques, sociaux et environnementaux

☀ **ÉCLAIRER**

la société et **les décideurs**

Académie d'agriculture de France

18, rue de Bellechasse

75007 Paris

Tél : 01 47 05 10 37

Mél : contact@academie-agriculture.fr



« Une passion : connaître, une ambition : transmettre »... depuis 260 ans.



**Prix de
l'Information
scientifique à
destination du
public**

Complexité des choix engageant les sciences et les technologies, accélération de l'innovation, mondialisation..., autant de dynamiques sociétales corollaires de la nécessité pour chacun d'accéder à une information scientifique et technique de qualité, garante de la vitalité du débat démocratique.

Les journalistes y tiennent une place centrale au côté des scientifiques.

L'Académie d'agriculture de France considère de sa responsabilité de mettre à l'honneur, dans ses champs de compétence, des travaux journalistiques remarquables et d'encourager les journalistes à prendre en compte les enjeux du développement de demain.

Elle souhaite ainsi récompenser l'esprit critique et la rationalité plus que jamais nécessaires au débat public.

C'est pourquoi l'Académie d'agriculture de France a institué un prix de la meilleure information scientifique à destination du grand public.

Ce prix est décerné chaque année depuis 2018.

Il concerne la presse écrite, les émissions de radio ou de télévision, les sites Internet ou les blogs, sur des supports classiques ou numériques.

Quelle que soit la forme utilisée pour la diffusion de l'information et le décodage de cette dernière, quelle que soit l'audience, toutes les candidatures en langue française sont recevables à condition d'avoir été produites au cours de l'année écoulée avant la remise du prix.

Les productions doivent relever du champ de compétences de l'Académie d'agriculture de France, à savoir : alimentation, agriculture, environnement.

Le jury, présidé par Paul Vialle, est composé de trois académiciens et de trois journalistes, dont le/la lauréate de l'année précédente.

Lors de son évaluation, ce jury tient compte, plus particulièrement, de la sélection de l'information, du souci de séparer les faits de leurs interprétations, de la qualité des explications apportées, de la mise en contexte, de la clarté de l'exposition et, enfin, de la forme retenue.

Les travaux proposés pour candidature sont à envoyer, accompagnés de la copie de la carte de presse et d'un mini CV du journaliste auteur (dans un fichier unique au format PDF) avant le 15 décembre 2021 à :
Académie d'agriculture de France
Prix de l'information scientifique
18, rue de Bellechasse - 75007 Paris
Tél. : 01 47 05 10 37
philippe.kim-bonbled@academie-agriculture.fr






Suivez notre actualité en vous :

- Connectant sur notre site Internet :

<http://www.academie-agriculture.fr/>



- Abonnant à nos pages sur les Réseaux sociaux :

 Académie d'Agriculture de France
 @AcademieAgri
 Académie d'Agriculture de France
 Academie Agriculture de France
 academieagriculturefrance